

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

mars 2015

Données pour le mois de mars 2015 :

► En mars 2015, on dénombre 5 976 évènements, 5 932 naissances et 44 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En mars 2015, on dénombre 11 556 nouveaux prestataires ce qui représente une baisse de 419 prestataires (▼3,5%) par rapport à l'année précédente¹.

	mars 2014	mars 2015	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	8 812	8 646	(166)	▼ -1,9%
Régime particulier	3 163	2 910	(253)	▼ -8,0%
Total	11 975	11 556	(419)	▼ -3,5%

► En mars 2015, les 11 556 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 6 535 (56,6%) femmes
- 5 021 (43,4%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2015 :

► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, l'ISQ estime à 20 300 le nombre de naissances au Québec, 17 577 de ces évènements (86,6%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, on compte 17 694 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 17 577 (99,3%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2014 et 2015 pour la période du 1 ^{er} au 31 mars			
	2014	2015	Évènements	
			N	%
Naissances	17 832	17 577	(255)	▼ -1,4%
Adoption	91	117	26	▲ 28,6%
Total	17 923	17 694	(229)	▼ -1,3%

► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, on compte 31 947 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 23 813 (74,5%) ont opté pour le régime de base, alors que 8 134 (25,5%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 31 947 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	114	66	180	0,6%
20 - 24 ans	1 630	871	2 501	7,8%
25 - 29 ans	6 450	2 316	8 766	27,4%
30 - 34 ans	9 074	2 566	11 640	36,4%
35 - 39 ans	4 805	1 566	6 371	19,9%
40 - 44 ans	1 354	543	1 897	5,9%
45 ans et +	386	206	592	1,9%
Total	23 813	8 134	31 947	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2015 (suite) :

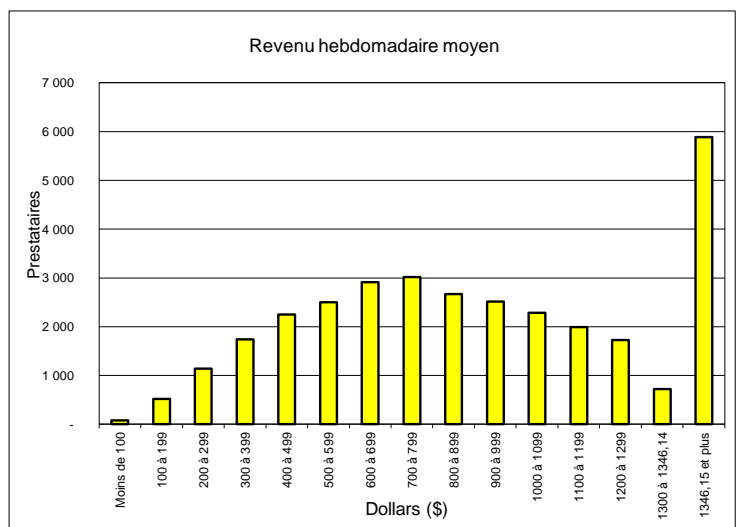
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 7 367 prestataires (23,1%);
- Montérégie, avec 5 983 prestataires (18,7%);
- Capitale-Nationale, avec 3 219 prestataires (10,1%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 6,0 % des nouveaux prestataires de 2015 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2014	%	2015	%
Salariés	30 678	94,2%	30 042	94,0%
Autonomes	1 196	3,7%	1 136	3,6%
Mixtes	678	2,1%	769	2,4%
Total	32 552	100,0%	31 947	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 26 222 prestataires (82,1%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	510,53
Paternité	606,61
Parentale	482,09
Adoption	600,37

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, 1 748 (5,5%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 36,55 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 113 651 prestataires.

De ce nombre 88 721 (78,1%) sont sous le régime de base et 24 930 (21,9%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.